



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

armée

Question écrite n° 74725

Texte de la question

M. Jean Roatta attire l'attention de M. le ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat sur l'extinction du corps des contrôleurs des transmissions de la défense. En effet, en raison de l'arrêt des recrutements et du refus d'intégration de personnels dans le corps des techniciens supérieurs d'étude et de fabrication, ce corps est en voie de disparition. Aussi, il souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement relativement à l'avenir de cette profession.

Données clés

Auteur : [M. Jean Roatta](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (3^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74725

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : fonction publique et réforme de l'État

Ministère attributaire : défense et anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er avril 2002, page 1756